

# le monde libertaire



Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE  
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes  
19 au 25 novembre 1998

10,00 F

## Sans-papiers

# La poudre de Perlin Jospin

Jamais depuis le printemps 96, qui avait vu l'apparition du mouvement de Saint-Bernard bientôt rejoint par d'autres, l'hexagone n'a connu autant de mouvements de grève de la faim simultanés.

Citons Bordeaux, Le Havre, Nantes, Limeil-Brévannes, Avignon, et Lille. Sans compter les lieux nouvellement occupés par d'autres collectifs (Grand Quevilly, Perpignan...).

Cela devait finir par arriver. Le gouvernement ne pouvait pas refuser la régularisation de 60 000 personnes et espérer que toutes rentreraient bien sagement dans la clandestinité.

C'est évidemment la conséquence logique du durcissement gouvernemental en la matière. La circulaire Chevènement a fait long feu et l'assouplissement des critères de régularisation

majeur, malgré leur simultanéité. Il laisse pourrir la grève de Limeil-Brévannes jusqu'au 78<sup>e</sup> jour, pour finalement ne rien accorder et organiser une « évacuation sanitaire ». Ce faisant, il joue avec la vie de ces personnes, avec les nerfs de leurs proches, prenant le risque d'un accident majeur, sans garantie de voir le mouvement s'achever une fois les gens hospitalisés.

### Une stratégie de division

Mais « on ne peut pas céder face à toutes les filières clandestines qui chaque jour amènent des sans papiers sur notre territoire » a déclaré le ministre de l'Intérieur au journal *Le Monde* le 31 octobre dernier!

Il semble que la stratégie des préfectures soit un peu partout semblable face aux mouvements de grèves : régulariser

forte visant à sortir d'une impasse dans laquelle la droite veut mettre ce gouvernement de la gauche plurielle (1) pour cette même grève? Si ce n'est qu'il s'agit d'une bonne vieille langue de bois en béton.

Quelques personnalités à gauche (y compris des socialistes) s'expriment pour demander la régularisation des grévistes de la faim. Mais ils restent bien sagement dans le cadre de la doctrine jospinienne : « Le gouvernement ne cédera pas face à la revendication générale des sans-papiers » (2).

### Une nouvelle gestion de l'immigration

A défaut de céder, louvoyons donc. Les propositions de Martine Aubry faites au conseil des ministres du 4 novembre dernier rentrent dans ce cadre, et cela à quelque chose d'obscur. Voilà des gens en grève de la faim depuis des semaines pour des papiers et on leur répond indirectement en proposant une Autorisation Provisoire de Séjour de 3 mois, à condition de suivre une « formation » rémunérée 2000 F pendant cette période, de quitter le territoire après cette période et de recevoir sous certaines conditions (3), un visa « à entrées multiples » qui leur permettra de revenir en France pour des périodes de 3 mois...

Car il n'y a aucun doute que ces propositions de Martine Aubry, présentées comme du « codéveloppement » en partenariat avec des pays du tiers monde visent à répondre aux grèves de la faim vis-à-vis de l'opinion. Le plan de Martine Aubry a été rendu public, alors qu'il ne doit concerner que 3 pays (Mali, Sénégal, Maroc), et nécessite la signature de conventions bilatérales avec ces États, signature qui n'a pas encore été obtenue...

Mais l'idée générale de ce plan Aubry va malgré tout plus loin qu'une simple esbroufe destinée à noyer par des bons sentiments l'effet médiatique déplorable des grèves. C'est le début de la mise en place de ce que le gouvernement appelle le « codéveloppement ». Le tout est d'obtenir des pays du Sud signant ces conventions une gestion de leur propre immigration en échange d'un petit plus en matière de développement.

Ce plus, c'est quelques aides supplémentaires et notamment cette « formation » de trois mois : on va apprendre au sans papiers des « données sur le pays d'origine », lui expliquer les règles et aides existantes dans son pays pour « la réalisation d'un projet économique » et lui donner une « formation professionnelle ». Le gouvernement envisage également de débloquer quelques aides financières que l'OMI fournirait aux résidents du pays d'origine qui auraient ●●● page 8

● Actualité de l'antimilitarisme  
●  
●  
● page 3

● Rencontre avec un  
●  
●  
● docker américain  
●  
●  
● page 8



prononcés par circulaire en août n'a eu que peu d'effet sur le terrain. Par contre le discours de fermeté de Jospin a été reçu 5 sur 5 par ses préfets. Peu de recours face à des refus de régularisation aboutissent. Ceci est très net à Lille par exemple. Le Comité avait obtenu au début de l'été, après une grève de la faim très dure, un programme de réexamen des dossiers refusé par la préfecture. Très vite, il est apparu que la préfecture ne lâcherait que sur quelques cas, refusant notamment systématiquement la régularisation de ressortissants algériens. D'où la grève actuelle.

Le gouvernement Jospin joue avec le feu, en laissant traîner des mouvements de grèves, qui n'ont pas réussi encore à se constituer en obstacle politique

quelques personnes et rester inflexible sur les autres. Diviser pour mieux régner.

Il est cependant frappant de constater la solidarité qui s'exprime entre les grévistes. A Bordeaux, par exemple, où les 10 grévistes régularisés ou ayant reçu une promesse de l'être ont poursuivi le mouvement.

Ces grèves de la faim et ces occupations posent bien des problèmes à la gauche plurielle. Certes, la visite de Laurent Fabius aux sans-papiers de Grand Quevilly, ville dont il est maire, le 9 octobre dernier, a du mal à faire illusion quant à son soutien à leur cause. Mais il faut bien que le gouvernement arrive à éteindre l'incendie.

Sans doute doit compter parmi ces initiatives la création à l'Assemblée nationale d'un « comité de suivi » des sans papiers, qui compte un Julien Dray parmi ses membres. Comité venu apporter son soutien aux grévistes de Limeil-Brévannes.

Que penser des déclarations de Robert Hue, souhaitant « une initiative

## EDITORIAL

La « Grande Guerre », ce fut 8 700 000 morts dont 1 350 000 en France ainsi que 740 000 mutilés sur 8,5 millions de mobilisés. De longues listes sur les monuments aux morts de tous les villages. Des morts pour rien, sous les obus, la mitraille, les gaz, à la baïonnette ou au couteau. Des morts pour le seul profit des vautours de toutes les guerres, les capitalistes, les marchands d'armes, les politiciens et les états majors. Déjà conscients de cette absurdité et devant les souffrances endurées, des hommes se sont révoltés contre l'arbitraire et l'absurdité du militarisme. En réintégrant les mutins de 1917 « dans notre mémoire collective », Lionel Jospin a réussi, une nouvelle fois une belle manœuvre idéologique ayant pour objectif de renforcer l'image du « peuple de gauche ». A l'heure où Jospin et ses alliés pratiquent une véritable politique d'« Union sacrée » au niveau économique et social derrière les valeurs du libéralisme et les nécessités de la mondialisation du capitalisme, il s'offre une image progressiste, « de gauche », pour pas cher. En faisant référence aux mutins de 1917, c'est à toutes les composantes de la gauche plurielle que Jospin tente de redonner un certain ciment idéologique alors que de nombreux militants peuvent être désabusés par la politique économique et sociale menée. La référence aux mutins de 1917 en appelle d'autres. Celles au mutin de la mer noire et bien évidemment à la révolution russe. L'année 17 est réellement un jalon important dans l'histoire de la gauche en grande partie par les divisions qui en découlèrent. En prenant cette année en référence il tente de rassembler tout le monde dans la même maison, d'effacer les divisions internes et de constituer un patrimoine, une identité collective, à toutes les composantes de la gauche plurielle. Une manœuvre sans grands risques puisque les faits remontent à 80 ans et que dans un contexte de suppression de la conscription et de faiblesse des luttes antimilitaristes, une telle annonce ne risquait pas de créer des remous parmi la troupe ni de dynamiser l'esprit pacifiste. Les seuls à être tombés dans le panneau et même à frôler la caricature sont les politiciens de droite. Une droite qui est laminée par ses divisions internes et par le dynamisme international de la sociale démocratie. Une droite qui n'a fait que mettre en avant ses côtés les plus réactionnaires en invoquant le devoir de sacrifice pour la patrie, l'ordre, l'obéissance, le nationalisme et en fustigeant les traîtres, les rouges et les pacifistes. Jospin, conscient que sa déclaration ne pouvait que trouver un écho sympathique chez tout individu un minimum censé et progressiste, aura réussi à marginaliser encore un peu plus la droite en les reléguant au rayon des mouvements passésistes. Nous ne sommes donc pas dupe d'une telle manœuvre et des poussées subites de pacifisme de Jospin et de sa clique. En réhabilitant seulement 49 soldats, Jospin s'en tient au côté symbolique de l'affaire et évite de rappeler qu'en 1917, il y a eu de multiples mutineries qui touchèrent des milliers de soldats dans toutes les armées et sur tous les fronts. À l'arrière, l'année 1917 fut aussi marquée par de nombreux mouvements de grèves et l'Allemagne ne fut pas battue militairement mais s'effondra sous l'agitation sociale d'un peuple qui en avait assez des sacrifices. Les anarchistes furent de tous ces combats et dénoncèrent dès les premiers jours la barbarie et le militarisme. Aujourd'hui encore, antimilitariste toujours!

ISSN 0026-9433 - N° 1141



Fop 2520

# La sortie du nucléaire, quelle sortie? Pour une suppression immédiate du nucléaire

**L**E GOUVERNEMENT ALLEMAND a décidé l'abandon progressif du nucléaire. L'accord de gouvernement SPD-Vers se profile comme l'accord idéal pour les industriels et les nucléocrates face à l'échec commercial de la filière électronucléaire, l'abandon progressif du nucléaire colle à la réalité de cet échec, sa « progressivité » permet à chacun des interlocuteurs (politiques et industriels) de sauver la face, avec une perspective de plusieurs dizaines d'années elle garantit les retours sur investissements et garde ouverte la porte de la filière nucléaire (1).

L'irréversibilité, en acte dans l'accord de gouvernement, de cet abandon du nucléaire, vaut ce que valent tous

les accords de gouvernement... La colère des antinucléaires radicaux allemands face à ce qu'ils estiment être une trahison des Verts ne pèsera guère face à la démobilisation à attendre sur le terrain. Quitte à jouer les tristes augures, cette démobilisation devrait être du même tonneau, toute proportion gardée, qu'en France dans le mouvement antimilitariste, après l'abandon des projets d'extension du camp du Larzac. Certes la « sensibilité » antinucléaire est très forte en Allemagne mais le jeu politicien (désamorcer et laisser pourrir) est redoutable quant à ses effets sur un mouvement social.

Laisser pourrir est précisément ce dont il ne peut être question face au nucléaire quand l'incident majeur fait partie du possible et que les déchets radioactifs s'accumulent, sans aucune solution à l'horizon.

## La nécessité d'une sortie immédiate du nucléaire

Quand on examine les textes officiels des commissions internationales, européennes et les préoccupations administratives en France, on se rend compte

assez rapidement de l'ampleur possible des désastres nucléaires. Tous ces experts se penchent sur le problème: comment gérer ces catastrophes au mieux des intérêts économiques? Ce ne sont pas les conséquences sanitaires qui les préoccupent mais le désastre économique et les réactions populaires. Ils se demandent comment anesthésier l'opinion publique qui risque fort de déclencher des « turbulences sociales »... On est loin des risques industriels classiques qui finalement se gèrent assez facilement par nos technocrates. Il est paradoxal de constater que ceux qui redoutent le plus ces « risques nucléaires majeurs » se trouvent pour la plupart chez les « responsables » et très peu parmi les antinucléaires à part quelques individus taxés assez rapidement de « paranoïaques ».

Ces lignes extraites de la lettre du Comité Stop-Nogent, célèbre dans le milieu antinucléaire pour son peu d'aménité pour les écologistes et le sérieux de son travail (2), éclairent les données du problème: le risque d'accident majeur est toujours là, il hante les responsables du nucléaire et quelques antinucléaires « informés » mais ce risque n'est pas envisagé avec le sérieux nécessaire par la population, même chez les antinucléaires « théoriques » (3). Pourtant les signes d'une fatigue, lourde de conséquences, s'accumulent, sur le parc nucléaire vieillissant dans le monde, tandis que les dernières nées du « génie » français (Civaux et Chooz, paliers N4, soi-disant le plus sûr de tout le nucléaire) sont carrément à l'arrêt à cause de défauts de conceptions à proprement parler inimaginables même pour les plus paranoïaques des antinucléaires paranoïaques.

Il faut être clair: aujourd'hui les annonces sur une sortie progressive du nucléaire par les politiciens sont aussi une couverture politique en cas d'accident grave, une manière de se laver les

mains devant la population au cas où... C'est pourquoi la revendication d'une sortie immédiate du nucléaire est légitime et à proprement parler vitale.

Au risque d'accident majeur, toujours minoré, s'ajoute le problème des déchets radioactifs, toujours sans solution, des dizaines d'années de fonctionnement des centrales en plus, c'est aussi des milliers de tonnes de déchets en plus. C'est aussi simple que cela.

Ces deux raisons, accident majeur toujours possible et, sans faire de catastrophisme stupide, probable, accumula-

tant de paramètres que nos nucléocrates analysent aujourd'hui. Les premières réponses se dessinent: d'abord une prétendue transparence du contrôle des activités nucléaires (rapport Le Déaut), puis une diversification des productions d'électricité, déjà imposée par l'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie (sans oublier un créneau « énergies renouvelables » pour faire plaisir aux écologistes), et pour finir l'argumentation écologico-économique sur « l'effet de serre » qui permet de garder le parc nucléaire en l'état, voire espérer son

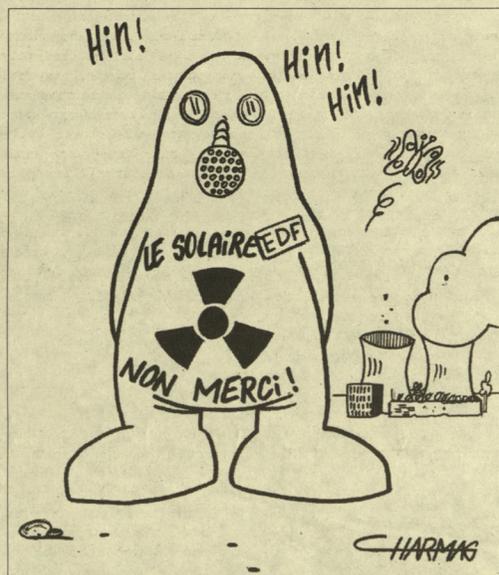
les faits permet au nucléaire de continuer son petit bout de chemin.

## La lutte encore et toujours

Si le nucléaire civil est bien un échec commercial en se révélant incapable de franchir le pas de l'autonomie sur les marchés capitalistes, il n'en reste pas moins que son lien intime à la volonté de puissance étatique (le nucléaire civil est et restera toujours le rejeton du domaine militaire) assure sa survie pour de nombreuses années. Avec ce maintien du nucléaire c'est à la fois le danger de l'accident majeur qui subsiste et une accumulation ingérable de déchets hautement radioactifs. L'écologisme, qu'il soit de gouvernement ou pseudo radical, ne veut pas, pour le premier, et ne peut pas, pour le second (6), se donner les moyens d'une lutte efficace contre le lobby nucléaire. Pour nous anarchistes cette lutte doit se défaire de ses oripeaux écologistes, poser le problème du pouvoir et d'un projet social: Qui a décidé pour nous? Quelle organisation de la société voulons nous? Quel mode de démocratie? De l'énergie pour quoi faire? Face au danger immédiat du nucléaire la population ne peut que se trouver face à ces questions et obligée de s'y confronter.

Dans un premier temps la lutte antinucléaire ne prendra vraiment son caractère social (et plus seulement lié à une « sensibilité ») que dans les luttes de proximité, près des différentes sites (centrales, usines de retraitement, lieux de stockage, mines), c'est à nous libertaires d'y être présents. En posant la revendication d'une sortie immédiate du nucléaire, nécessité sociale, environnementale et sanitaire, ne laissons pas le lourd sommeil écologiste s'étendre sur une population naïvement rassurée.

Luc Bonet (liaison Poitiers)



tion et dissémination de déchets radioactifs, suffisent à exiger et lutter pour une sortie immédiate du nucléaire. S'ajoute à ce fait que les délais « raisonnables » (pour qui? pour les investisseurs) dans l'abandon du nucléaire sont aussi des délais accordés aux nucléocrates pour rebondir.

## La situation française

On le sait il y a « l'exception française » (4). Pays le plus nucléarisé du monde et, jusqu'à hier, fier de l'être. Ici comme le faisait remarquer un journaliste allemand pas besoin de convoquer 30 000 flics comme chez nos voisins pour permettre le transport de déchets hautement radioactifs, deux motards suffisent... Le cas français est le cas d'école dans la réalisation technocratique d'un programme technologique comme le nucléaire (voir *Monde libertaire* n°1140) et il n'est pas question d'un abandon de cette filière (5). Toutefois l'accumulation des incidents, la quasi-absence de commandes de centrales pour l'exportation, le marché du retraitement qui s'effondre, sont

renouveau et qui sait... une reprise des exportations de centrales.

## « L'effet de serre » ou l'écologisme au service du nucléaire

Dans ce temps de chien qu'affrontent les nucléocrates il y a donc une embellie et celle-ci est écologiste. Les négociations intergouvernementales en cours sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (depuis Rio en juin 1992) mettent en avant le rôle positif de l'électricité nucléaire dans cette réduction. Peu importe ici de discuter l'argument en lui-même (sachant quand même que l'énergie nucléaire représente au plus 4,5% de l'énergie consommée dans le monde), ce qui reviendrait à entrer dans la logique de racket des nucléocrates.

Ce qui est plus important est de noter l'infléchissement des écologistes face au nucléaire. En effet la politique d'abandon progressif du nucléaire prônée par les partis verts correspond à un compromis obligé pour ces partis, dans la visée du maintien ou de l'accès au pouvoir. Sous couvert de pragmatisme c'est l'abandon progressif de l'écologie, comme cela a été l'abandon de l'anticapitalisme pour les communistes et socialistes de gouvernement. Dans ce cadre là, la nécessaire réduction d'émission des gaz à effet de serre est l'argument idéal pour faire passer auprès des militants et sympathisants la pilule amère d'un abandon progressif du nucléaire. Abandon progressif qui dans

**Dernière minute : Procès du Monde libertaire  
Le tribunal a prononcé la nullité  
de la citation à diffamation.**

le monde  
**libertaire**

Rédaction-Administration : 145, rue Amélot  
75011 Paris. Tél. : 01 48 05 34 08  
Fax : 01 49 29 98 59

**Bulletin d'abonnement**

Tarif	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois	5 n° 35 F	70 F	60 F
3 mois	13 n° 95 F	170 F	140 F
6 mois	25 n° 170 F	310 F	250 F
1 an	45 n° 290 F	530 F	400 F

Abonnement de soutien: 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé: tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(lettres capitales)  
Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Code postal ..... Ville .....  
Pays ..... A partir du n° ..... (inclus).  
Chèque postal  Chèque bancaire   
Virement postal (compte: CCP Paris 1128915 M)

**Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.**  
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration:  
145, rue Amélot, 75011 Paris  
Directeur de publication: André Devriendt  
Commission paritaire n°55 635  
Imprimerie: La Vigie, 24, rue Léon-Rogé,  
76200 Dieppe.  
Dépôt légal 44145 - 1<sup>er</sup> trimestre 1977  
Routage 205 - La Vigie  
Diffusion N.M.P.P.

## Appel de préparation à la Défense

# Non au citoyen-soldat !

**L**A RÉFORME DU SERVICE national inauguré le 3 octobre dernier ne change en rien notre vision du militarisme; malgré la libération des conscrits pour laquelle nous avons milité, les guerres, les ventes d'armes et leur lots d'horreur continuent, l'armée reste le bras armé de l'État et la garante de l'ordre politique et économique établi hors des frontières mais aussi à l'intérieur du territoire. De plus, si l'État pour des raisons économiques et stratégiques a opté pour une armée de métier, il n'a pas renoncé à un boulot idéologique de militarisation de la société.

### Fichage et contrôle social

Se pencher d'un peu plus près sur cette réforme du service national suffit à s'en convaincre. Désormais la propagande militariste touchera indifféremment garçons et filles tout au long de ce que nos gouvernants ont baptisé le « parcours de citoyenneté »; parcours qui s'articule en trois grandes étapes. Tout d'abord une précision s'impose. La conscription n'est pas abolie mais simplement suspendue. Alain Richard, ministre de la Défense a déclaré dans le *Monde* du 25 juillet 1997 qu'elle « doit pouvoir être reprise face à d'éventuels changements stratégiques ». C'est très clair et cela justifie la deuxième étape de ce nouveau service national: le recensement obligatoire à la mairie du domicile dès l'âge de 16 ans (et non plus 17). Les filles à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1999 n'y échappent pas. Ainsi les autorités connaîtront l'identité, le domicile, la situation professionnelle et familiale de tout un chacun, susceptible d'être appelé sous l'uniforme si les besoins de la défense du pays le justifient. Avec cette vaste entreprise de fichage le contrôle social continue et s'intensifie. Notons également que le statut des objecteurs de conscience acquis de haute lutte en particulier par notre compagnon Louis Lecoin vole en éclat. Au moment où l'État le veut: tous en kakis avec une arme entre les mains! Déserte qui peut. Ceux qui refuseront de se soumettre à ce recensement n'auront pas la

chance de posséder un certificat délivré par la mairie. Ni de se présenter à tout examen scolaire, universitaire (Brevet, Bac, D.E.U.G.) et aux épreuves de permis de conduire.

De plus un boulot idéologique en amont viendra diminuer le nombre de « mauvais citoyens ». Et c'est l'Éducation nationale qui est de corvée! Les socialistes dès septembre 1983 (protocole Henu-Savary) avaient remis au goût du jour l'instruction de l'armée dans l'école. Ils ont de la suite dans les idées. Dès la prochaine rentrée au collège et au lycée, les enseignants seront obligés d'enseigner « les principes et l'organisation de la défense nationale européenne » avec obligation de suivre les pistes d'un document élaboré par l'Éducation nationale et l'armée Claude Allègre en préface à ce document diffusé dès le 6 août dernier, explique que cette tâche d'enseignement revient à tous les professeurs « au-delà des choix personnels de chacun ». Ainsi principalement les profs d'histoire-géo (au début) devront enseigner « l'esprit de défense, garant de la paix ». Tout un programme où n'en doutons pas ventes d'armes et bombarde-

ments se verront affublés d'adjectifs pacifistes voire non-violents! Il n'est pas exclu que des agents du ministère de la Défense puisse venir enrichir cet enseignement de leurs analyses garantes de paix.

### Le sabre... et la République

Un rapport élaboré par M. Dumas, agrégée d'histoire, préconise d'étendre cela à l'école primaire et à la faculté avec jumelage d'établissements scolaires et de régiments, ainsi que des stages dans l'armée autour des bourses d'étude à des lycéens tentés par des projets de recherche personnelle liés aux questions de Défense. Sans réaction on va y avoir droit! À l'heure où vient d'être commémorée la fin de la première guerre mondiale, il faut rappeler le rôle que jouera l'école de la troisième république; elle a élevé plusieurs générations de Français dans la haine de l'Allemand. Si les poilus sont partis la fleur au fusil c'est en grande partie parce que l'école s'est fait le relais actif de cette militarisation de la société de l'époque. Évidemment les socialistes

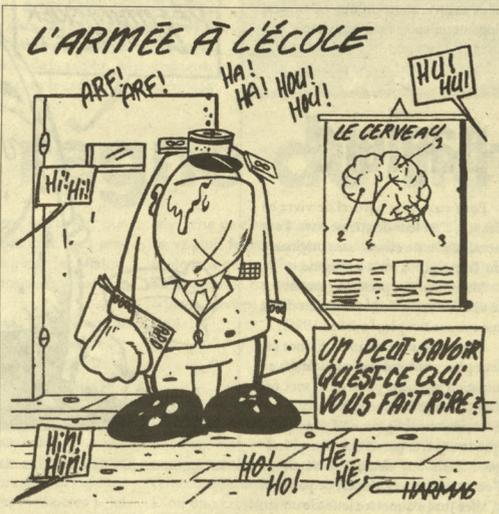
emploieront des méthodes plus « soft » que les hussards noirs; mais ils font cohabiter deux mots antinomiques. L'éducation devrait amener les individus à se constituer des outils de réflexion pour se fabriquer leur propre libre arbitre.

L'armée ne véhicule que des valeurs de soumission, d'ordres établis et indiscutables, de renoncement à toute réflexion. L'armée ne sait pas et ne veut pas apprendre à réfléchir. Les militaires, les jeunes de 18 ans les côtoieront lors de la journée d'Appel de Préparation à la Défense (A.P.D.) qui constitue le bouquet final de ce parcours de citoyenneté. Elle se déroulera principalement dans les casernes mais également dans les lycées (tiens, tiens). Pour les réfractaires, là aussi pas d'exams scolaires, pas de permis, pas de concours administratifs; l'État tient absolument à ce que l'on sache qu'il faut se soumettre à son bon vouloir. Les heureux bénéficiaires du certificat de participation à l'A.P.D. seront inscrits automatiquement sur les listes électorales au cas où certains n'aient pas bien compris la signification du mot citoyen lors de leur parcours. Diverses conférences et projections de films seront les appuis de cette propagande militariste. Par exemple le « devoir de mémoire » sera illustré par un film évoquant le sacrifice

des générations passées. Précisons que ce film a été conçu pour éclairer tout un chacun sur le concept de nation française; ce film a été réalisé par le secrétariat d'État aux anciens combattants. Nul doute que la plus grande objectivité présidera à la description de la guerre d'Algérie ou le rôle tenu par l'armée pour réprimer les insurrections populaires. Enfin divers tests censés repérer pour mieux les combattre analphabète et illettrisme seront entrepris.

Les tests serviront tout aux bouchers galonnés à repérer leurs futurs recrues (car l'armée continue à embaucher), ceux dont le niveau élevé intéresse l'armée qui a besoin de « cerveaux » pour connecter les machines sophistiquées de mort. Il n'est pas à exclure qu'en cas de nécessité de lever une armée de masse, la hiérarchie militaire force ponc qu'il faut se soumettre à son bon vouloir. Les heureux bénéficiaires du certificat de participation à l'A.P.D. seront inscrits automatiquement sur les listes électorales au cas où certains n'aient pas bien compris la signification du mot citoyen lors de leur parcours. Diverses conférences et projections de films seront les appuis de cette propagande militariste. Par exemple le « devoir de mémoire » sera illustré par un film évoquant le sacrifice

Gilles. - groupe Un Autre Futur (Montpellier)



## Faits d'hiver

### À en perdre la tête

C'est bien connu, l'amour fait souvent perdre la tête.

C'est ainsi que deux boutonneux de 70 et 75 ans présentaient, une demi heure après avoir fait l'amour, un tel état de confusion que leurs épouses respectives ont dû les conduire à l'hôpital.

Les examens pratiqués ne révélèrent rien de particulier et quelques heures plus tard nos chérubins récupérèrent toutes leurs facultés.

Les docteurs Chi Van Dang et Lawrence B. Gardner qui nous content leur histoire dans la revue scientifique « *Lancet* » du 7 novembre 1998 nous expliquent que ce phénomène serait consécutif à l'effort fourni pendant l'acte sexuel, connu sous le nom de « manœuvre de Valsava », qui consiste à prendre une grande inspiration puis à expirer fortement, bouche fermée et narines pincées. Cet effort entraînerait une pression intense au niveau des vaisseaux sanguins cérébraux aboutissant à un déficit temporaire du flux sanguin dans le cerveau, et donc, à une amnésie transitoire.

Lionel Jospin, dit Yoyo, a su lui s'arrêter à temps et, fidèle jusque dans ces moments là à son célèbre « un peu, mais pas trop; pas moins, mais surtout pas davantage », a juste un peu perdu la tête en se laissant aller à murmurer que les fusillés pour l'exemple de la grande boucherie de 14-18 faisaient partie de la mémoire nationale mais n'a pas pour autant perdu la boule en osant dire ce que tout le monde sait, à savoir que les mutineries de 1917 étaient parfaitement légitimes.

Dame Justice quant à elle, par la voie de sa servante, la magistrature, que l'on a pourtant coutume de qualifier de « couchée », semble immunisée contre ce genre de dérapages ou de semi dérapages.

La 17<sup>e</sup> chambre correctionnelle de Paris vient, en effet, aujourd'hui, en novembre 1998, soit treize ans après les faits, de « juger » une bande de flics ripous qui cambriolaient les morts et se « servaient » lors des perquisitions qu'ils effectuaient et nul doute que la sentence, qui devrait être prononcée dans quelques années lumière, sera « terrible ». Dans le même temps, c'est à dire tout de suite, *Radio Libertaire*, *le Monde Libertaire*, *l'École Emancipée*... sont bien évidemment entraînés immédiatement devant les tribunaux et la justice bourgeoise, drivée par les petits marquis sociaux, qui leur serrent le quiqi sans état d'âme aucun à propos de tout et de n'importe quoi.

À l'évidence cette justice de classe n'est pas à l'aube de s'amouracher de la justice et si elle perd un jour la tête c'est assurément parce que nous lui la couperons.

Tout un programme que tous les amoureux de la liberté, de l'égalité, de l'autogestion, de l'entraide...devraient faire leur!

Jean-Marc Raynaud

## En bref

■ En Haute-Savoie vous pouvez contacter le groupe Atanar de la Fédération anarchiste à l'adresse suivante : Groupe Atanar, B.P.16, 74 200 Allinges.

■ Prochaine permanence du groupe Makhno de Saint-Etienne le 24 novembre de 17 à 19 heures à la bourse du travail.

■ Permanence du groupe de la Villette vendredi 20 novembre de 21 h à 24 heures à l'Usine (102 bd de la Villette, Paris 19<sup>e</sup>). Vente à la criée du Monde libertaire, à l'angle des avenues Jean-Jaurès et Secrétan chaque vendredi soir entre 18 et 19 heures.

■ Le journal *Alternative Libertaire* (Bruxelles) et l'Association pour l'Art et l'Expression Libre (Toulouse) viennent d'éditer une affiche (50

x 50 cm) avec, sur fond bleu cerclé des étoiles jaunes de l'Union européenne, le texte « EXPULSIONS: ON ETOUFFE! ». Disponibles par correspondance, 50 F les 20 (frais de port compris) à l'adresse d'Alternative Libertaire, BP 103 à 1050 Ixelles 1, Bruxelles, Belgique (chèques à l'ordre de Roger Noël).

### Procès de Nicole, animatrice de Ras-les-Murs

le 26 novembre à 14 heures, 8<sup>e</sup> chambre du Tribunal de Versailles

# Sans-papiers de Clermont-Ferrand Victoire des grévistes de la faim

**L**E 14 OCTOBRE À CLERMONT qui aura songer à fêter les 6 mois d'occupation de l'église Jeanne d'Arc par les sans-papiers? Le préfet du Puy de Dôme et sa hiérarchie peut-être... Quatre familles restaient à régulariser mais en comptant ceux qui n'avaient pas entamé la lutte, la préfecture clermontoise peut probablement se féliciter d'avoir respecté les quotas implicites du 50% avec, 50% sans! Au ministère de l'Intérieur, on rit encore de cette « vaste opération de régularisation », régularisations qui s'étendent rarement au-delà d'un an!

## La commission du titre de séjour: avancée de la loi Chevènement?

Le 26 octobre siégeait la commission du titre de séjour, « gadget » mis en place par la loi Chevènement, à rôle consultatif. Ce jour là, les avis rendus par la commission ont confirmé que son rôle se bornait à servir de « cache-arbitraire » aux préfectures. En effet, sur dix dossiers présentés, neuf ont reçu un avis défavorable. Les motivations des refus restent bien labellées « circulaire Chevènement »: insuffisance de preuves fournies sur la durée et la

continuité du séjour en France. Preuves impossibles à fournir pour un sans-papiers parce que... sans-papiers!

Quant aux conditions des délibérations, elles révèlent qu'une fois de plus la justice, particulièrement quant il s'agit de sans-papiers, n'est qu'une sinistre farce: fonctionnement à huis-clos, non convocation par le tribunal d'un interprète, brièveté de l'audience et des délibérés (trois quart d'heure pour dix dossiers).

Dans le bras de fer engagé entre les sans-papiers et le gouvernement pluriel, l'heure n'est décidément plus à seurrer sur l'efficacité des recours juridiques!

Malheureusement, face à cette logique d'État raciste, les sans-papiers pour reprendre possession de leurs vies ne trouvent souvent comme solution que prendre le risque de la mettre en danger. Ainsi, le 5 octobre, commençait une grève de la faim à l'église réformée de Clermont. La décision était désespérée, les médias nationaux ne consentant à quelques lignes qu'au bout de quarante à cinquante jours (délai au bout duquel des séquelles irréversibles peuvent intervenir). La grève de la faim ne s'est heureusement pas poursuivie, le préfet annonçant

quatre régularisations le lendemain. Ces régularisations sont pourtant pour nous, paradoxalement, une triste victoire!

Décision manifestement prise par le ministère de l'Intérieur et qui n'est due qu'à la longueur des grèves de faim de Limeil-Brevannes et de Bordeaux. Le calcul était sordide mais simple: les risques de décès étant indéniable, la grève de la faim clermontoise risquait d'être par conséquent plus rapidement que prévu retransmise par les médias. Notons aussi que la grève de la faim était suivie par une « avec » papiers de nationalité française.

## La lutte des sans-papiers: lutte humanitaire?

Depuis le début de la lutte à Clermont, les stratégies de nombres des associations de soutien ont balancé entre le soutien juridique au cas par cas et l'aide humanitaire. Le plan juridique étant désormais épuisé, elles ont tenté de se rabattre sur la gestion du quotidien de la vie des sans-papiers. Attitude qui au fond sent les intérêts du gouvernement. Après avoir assuré l'aide « technique » pour la constitution des dossiers, elles assureraient un minimum vital (logement, soins médicaux, etc.)

cette main-d'œuvre corvéable à merci que sont les sans-papiers.

## Et pourquoi pas sanitaire!

La « victoire » des quatre régularisations est dérisoire au regard des revendications de départ qui étaient la régularisation de tous les sans-papiers et l'abrogation de la loi Chevènement. La préfecture a fait coup double car sa décision a précipité l'essouffement de la lutte. Le collectif de soutien, dans la recherche d'un nouveau souffle, se réapproprie le combat des sans-papiers sous prétexte d'élargissement aux travailleurs et chômeurs.

Si nous ne pouvons qu'approuver la fédération des luttes, celle-ci ne

peut être impulsée de l'extérieur et encore moins par les associations proches de la gauche plurielle. Face à cette situation, nous appelons néanmoins à manifester le 21 novembre pour soutenir M. Beurrier, inculpé dans le cadre de la loi Chevènement d'aide au séjour irrégulier, et pour réclamer la régularisation de toutes et tous et l'abrogation des lois racistes. En effet, le cadre de cette lutte déborde largement le point de vue local et même national. La politique d'immigration des gouvernements successifs s'inscrit dans la volonté de créer une Europe des barbelés, corollaire de l'Europe des inégalités!

Maryla. - Groupe Spartacus (Clermont-Ferrand)

## PERPIGNAN

# Le chemin des sans-papiers

**N**OUS AVONS EMPRUNTÉ le chemin étroit des Sans-papiers en leur compagnie. Partagés entre honte et dignité, ils nous ont montré leur misère. Ce chemin nous amène dans les plaines et champs du Roussillon...

Nous avons tous remarqué ces cabanons, ces « casots » de trois ou quatre mètres carrés, en apparence abandonnés. Nous savons, nous avons vu que ces abris de fortune destinés aux outils agricoles, sont en fait les « habitations-refuge », de M., de K., de S., sans chauffage, sans eau, sans électricité bien sûr, depuis 5 ans, 8 ans, 10 ans... Changeant souvent de lieu, déplaçant les tôles, les plastiques de quelques kilomètres, ils ne veulent pas être remarqués.

Ils travaillaient « au noir » pour des patrons qu'ils protègent encore aujourd'hui.

Parce que ce travail de 10 à 12 heures par jour pour 20 francs de l'heure leur a permis de survivre, de se procurer leur subsistance élémentaire.

Parce que ce travail, sans congés, sans repos hebdomadaire, sans humanité, leur permettait de rester en France, avec le seul droit de se taire et de se cacher, la peur au ventre.

Ils nous racontent:

M. a rencontré un patron qui battait les ouvriers quand le travail était mal fait... Il se rappelle aussi que dans les serres, sous la chaleur de juillet, il a traité les tomates sans masque, avec des produits toxiques. Résultat: trois jours couché dans son cabanon sans pouvoir bouger. Ceci existe à l'heure où l'Europe

soumet à conditions les importations agricoles des pays africains en leur imposant les règles les plus strictes de sécurité, d'hygiène et de protection des travailleurs.

K. a un accident du travail. 25 jours d'immobilisation, soigné gratuitement par un médecin, il restera allongé jour et nuit dans son « casot » se nourrissant comme il pouvait des légumes des champs proches.

Ils nous disent leur solitude, leur peur de mourir, que leur corps ne soit jamais découvert.

Ils nous disent encore, la précarité de leur quotidien, avec leurs nuits sans sommeil à l'affût du moindre bruit. Toute cette angoisse, cette tension, des années durant, avec un seul but: « éviter l'arrestation ».

Monsieur L. nous dit, les fourgons des gendarmes au petit matin, les chiens, les armes et lui seul. Ils refusera les menottes. Monsieur L. est petit-fils de combattant mort pour la France. Cet homme digne, n'a pas tué, n'a pas volé, simplement il croyait qu'il allait obtenir le droit de vivre, de travailler en France, ce « Pays des Droits de l'Homme ». Il est d'ailleurs né Français, Monsieur L., en 1951, en Algérie « française »!

Célibataires pour la plupart, ils ont fait leur demande de régularisation comme le gouvernement le leur a demandé. Ils sont arrivés au bout des procédures administratives.

On leur demande aujourd'hui de faire la preuve de leur volonté d'insertion en France, preuves qu'ils ont effacées scrupuleusement, durant leur vie clandestine.

Pour eux, c'est naturel de vivre en France, c'est leur deuxième pays. Pour nombre d'entre eux, ils sont originaires du Triangle de la mort en Algérie.

M. est menacé personnellement par le G.I.A. L., fils de Harki craint d'être tué comme son père l'a été en 1996.

Beaucoup sont venus en France car leur père y vivait depuis des années en situation régulière, parce qu'ils sont nés Français pour les plus âgés, parce que le Français était obligatoire à l'école, parce que leur père, parce que leur grand-père... Ils ont décidé de sortir de l'ombre, de se regrouper, de parler et d'aller jusqu'à mettre leur vie en jeu pour être reconnus dans leurs droits:

- leur droit au travail
- leur droit à la santé
- leur droit à une existence paisible sur le territoire français.

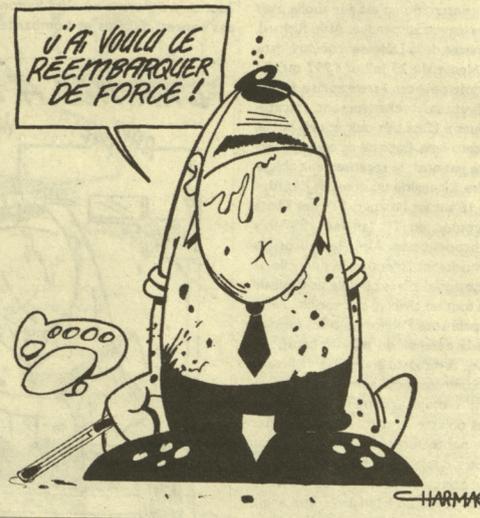
Leur lutte est la nôtre, nous qui fêtons les 150 ans de l'abolition de l'esclavage. Pouvons-nous accepter humainement cet asservissement des temps modernes? Nous ne voulons plus tourner le dos à notre histoire commune.

Ils ont choisi la voie de la légalité, de la négociation et de la confiance. Pendant la lutte, ils ont tissé des liens avec de nombreuses associations qui irriguent notre tissu social et sont entrées dans le jeu démocratique du dialogue.

Avec eux nous demandons la régularisation de tous les déboutés de la circulaire Chevènement.

Comité de Soutien au collectif des sans-papiers de Perpignan

**BANLIRE: LE DERNIER TIRAILLEUR SÉNÉGALAIS EST MORT EN VENANT CHERCHER SA LÉGION D'HONNEUR**



## LILLE

# Nouvelle grève de la faim

Le Comité des sans-papiers 59 a entamé depuis le 6 octobre une nouvelle grève de la faim. C'est la sixième en un peu plus de deux ans d'existence. Ils sont 22 grévistes, algériens pour une bonne partie d'entre eux. Le Comité a obtenu de la Préfecture une première entrevue le 6 novembre dernier, après 35 jours de grève de la faim. Celle-ci a frappé fort: 7 refus avec arrêtés préfectoraux de reconduite à la frontière (A.P.R.F.) et le refus d'examiner les dossiers pour 11 d'entre eux!

Quant aux algériens, elle s'en lave les mains en les classant systématiquement dans le cadre d'une « demande d'asile territorial », transmise au ministère de l'Intérieur (et accordée au compte goutte).

C'est prendre des risques énormes. Ces grévistes frappés d'A.P.R.F. n'ont rien à perdre. Ils sont immédiatement expulsables en cas d'interpellation ou d'évacuation sanitaire (comme le 14 novembre à Limeil-Brevannes) et les policiers qui les arrêteraient sont normalement tenus d'ouvrir la procédure d'expulsion. Dès lors, quelle raison ces grévistes ont-ils pour recommencer à s'alimenter? La préfecture du Nord vient d'enclencher une bombe à retardement.

B. D.

# Réduction du temps de travail

## Jusqu'ici tout va bien pour le patronat...

**L**E MARATHON DES entrepreneurs (ceux qui sont contre, tout contre les 35 heures) pour signer les accords pour la réduction du temps de travail s'accélère. À ce jour, c'est déjà près de quatre millions de salariés qui travaillent dans des entreprises concernées par cette loi révolutionnaire. Ils vont ainsi pouvoir bénéficier de plus de modération salariale (un quart des accords signés), d'annualisation du temps de travail (adieu la vie sociale), de plus d'heures sup (grâce aux 35 heures, tu en fais 39, et sans majoration!), de multiplication des statuts individualisés (à chacun ses droits et ses galères, hein!), de flexibilité (les week-ends à la maison sont si ennuyeux)...

Les représentants des salariés (syndiqués ou non...) essaient de gagner du terrain, font preuve de compréhension avec les patrons (les C.E.T.C., C.F.D.T. et C.G.C. sont doués), restent offensifs (on ne peut pas tout avoir les gars) et préparent l'avenir du pays (la flexibilité, c'est pour empêcher la précarité des chômeurs).

De leur côté, les patrons engrangent les primes en cas d'embauches (c'est plus rentable que la Bourse), la paix sociale (les syndicats sont sympas des fois), un gain de productivité (faire le même boulot en moins de temps, c'est possible!) et un capital politique du genre, les 35 heures, c'est grâce à nous!

La ministre, avec ses potes, va montrer qu'elle maîtrise la courbe du chômage (Cogetex Well, Cacharel, Toys

R'us qui licencient, dites-vous?), renâcle à signer ces accords dans la fonction publique (dame, l'État a déjà les emplois-jeunes), et n'hésite pas à s'asseoir sur des accords d'entreprise sans embauches (on ne peut pas tout avoir dans la lutte contre le chômage) ou sans représentativité syndicale.

### Vers la précarisation généralisée

La dernière mouture de la loi sur la RTT qui doit être élaborée définitivement en 1999 sur la base des accords déjà signés d'ici là, sera un savant mélange de cadeaux sans contrepartie aux boutiquiers du M.E.D.E.F. « La deuxième loi n'augmentera pas les heures supplémentaires ou ne diminuera pas les sanctions pour heures supplémentaires » (M. Aubry). On en reparlera, c'est promis.

La création d'emplois-jeunes a au moins permis de montrer qu'il y a du travail pour beaucoup d'entre nous, mais dans des secteurs non marchands, en tous cas non productifs pour l'État et le capital.

La possibilité de mettre à disposition ses capacités et ses connaissances pour le bien de tous est donc une réalité, ajoutons à cela une vraie réduction généralisée du temps d'activité liée au travail, tous ceux qui le souhaitent pourraient à leur tour prendre leur part au fonctionnement de la société. Mais ceci seulement dans le cadre d'une société dont

les préoccupations seraient ailleurs que dans l'obsession de n'employer des personnes que si elles dégagent plus-value et soumission.

La loi Aubry ne casse pas la logique de rouleau compresseur du marché, elle lui facilite la tâche et constitue un leurre.

Toujours est-il qu'à ce jour, ce sont les entreprises volontaristes (on a vu comment et pourquoi) qui avaient fait les démarches pour devancer la loi Aubry. Il reste quand même encore 11 millions de salariés qui ne sont pas encore touchés par la RTT et dont les patrons sont sans doute peu favorables (ils ne pour-

ront pas tirer beaucoup d'avantages de la situation) à la RTT. Ceux là ne seront pas obligés d'embaucher en appliquant les 35 heures. Vraiment, cette RTT pousse et antisociale ressemble à une baudruche. Au nez de qui éclatera-t-elle?

Daniel - groupe du Gard

## Réduction du temps de travail: un peu d'histoire

Depuis 1961, toutes les lois ou ordonnances portant sur le temps de travail vont à l'inverse de cette revendication historique. La loi Aubry parachève ce travail de sape, dont le but, malgré tous les rideaux de fumée, est limpide: faire travailler autant, voire plus, les salariés tout en les payant moins! Certains appellent cela « travailler autrement ». Plus clairement, il s'agit pour le patronat et l'État d'abaisser toujours plus le coût du travail.

### Rappelons quelques étapes ->

Le 15 janvier 1982, les ordonnances Auroux sur le temps de travail réduisaient l'horaire hebdomadaire à 39 heures mais introduisaient la première forme de modulation annuelle du temps de travail et multipliaient les dérogations aux règles du repos dominical.

Le 26 mars 1982, une ordonnance paraît, concernant le temps partiel, considéré comme une modalité de lutte pour le plein emploi. C'est déjà l'idée du partage du travail et des revenus (entre salariés

s'entend), si chère à la deuxième gauche et aux curés de tous poils.

Le 26 février 1986, Delebarre promulgue une loi sur l'annualisation du temps de travail, confirmée le 19 juin 1987 par la loi Seguin.

Le 20 décembre 1993, la loi quinquennale pour l'emploi prévoit la possibilité d'annualisation totale du temps partiel.

Le 11 juin 1996, la loi de Robien favorise, par des exonérations, les entreprises qui réduisent et aménagent le temps de travail en réduisant parallèlement les salaires.

Enfin, le journal officiel du 14 juin 1998 promulgue la loi dite Aubry. Celle-ci, sous prétexte des 35 heures hebdomadaires en moyenne, établit à terme un double smic, favorise dans les faits les baisses de salaires, l'annualisation du temps de travail, la flexibilité généralisée, la remise en cause et la destruction des conventions collectives et du syndicalisme même (article 3 sur le mandatement).

Fabrice. - groupe La Commune (Rennes)

# Le règne du népotisme

**L**ES BEAUX ESPRITS SE DISTINGUENT SOUVENT PAR LE FAIT QUE leurs valeurs ne sont pas en cohérence avec leurs pratiques. Les discours sur la façon de gérer les affaires économiques et sociales de notre société sont souvent issus de ces beaux esprits.

Que penser en effet de ces libéraux patentés qui ne cessent par ailleurs de demander l'argent du contribuable pour leurs petites affaires? Ils n'ont que les mots responsabilité et mérite à la bouche alors qu'ils ne font, pour beaucoup, qu'hériter de leur famille et faire trimer des salariés pour leur extorquer leur temps et leur force de travail.

Ainsi, le patron des ACH (Ateliers et Chantiers du Havre) est certainement capable de faire un discours sur « l'innovation et la liberté qui récompensent les vertueux alors que les rigidités et l'État ne sont que l'arme des faibles et des médiocres », lui qui a hérité l'entreprise de son père et qui palpe quelques 100 millions par mois de l'État pour l'emploi évidemment mais surtout pour les profits. Que dire de tous ces patrons et groupes industriels - libéraux assurés - qui ne cessent de défendre leur plate-bande, leur marché par leur lobbying auprès de l'État?

Que dire des nationalisations de l'État, qui rachète les actions au-dessus de leur prix pour les privatiser quelques années plus tard en les bradant? Ce même État qui ne cesse d'avoir le mot rigueur à la bouche pour appeler ses braves concitoyens à se serrer la ceinture. Rappelez-vous l'action France Telecom à 150 F, il y a deux ans!

Et, pour nous limiter à la décence, nous ne parlerons pas du Crédit Lyonnais qui sera privatisé à petit prix dès qu'il aura été re-rentabilisé avec l'argent du contribuable!

En fait, les patrons ne changeront jamais: Libéraux, ils ne cessent d'engranger les contributions publiques qu'ils pourfendent; fanatiques du travail et de l'effort, ils vaquent à coup de frais généraux aux quatre coins du monde; mettant toujours

leur prise de risque initiale en avant; ils licencient dès que cela ne va plus, faisant porter aux salariés les risques qu'ils disent avoir pris qui justifiaient leur profit (et l'exemple de Philips cette semaine est édifiant!); héritant de leur entreprise et de bonnes familles, ils pourfendent les avantages acquis des privilégiés!

### La duperie c'est fini

Historiquement, les capitalistes ont toujours eu besoin de l'État pour lui fourguer les activités non rentables en soi (mais nécessaires pour la réalisation du profit) et prendre ce qu'il pouvait y avoir de bon dans la contribution publique en exerçant continuellement un chantage, généralement à l'emploi. D'ou une certaine confusion, y compris entre les personnes d'ailleurs. Ainsi, on ne compte plus les fonctionnaires qui sont d'anciens et futurs cadres de groupes industriels (comme l'ancienne Premier Ministre Cresson chez Schneider) et les cadres d'entreprises qui sont d'anciens ou futurs fonctionnaires (n'est-ce pas le baron Sellière qui a fait ses classes dans des entreprises publiques). En fait, l'État n'est bon que s'il œuvre pour les intérêts des capitalistes mais il faut maintenir la fiction de son indépendance. C'est ça le népotisme. L'essentiel, c'est que tout le monde y croit, pour le reste...

Mais, justement, de moins en moins de gens sont dupes. De plus en plus de travailleurs voient bien qu'ils sont licenciés alors même que leur entreprise fait des profits. De plus en plus de gens comprennent que l'État n'est peut-être pas autant qu'on le dit un système de redistribution des riches vers les pauvres. Il est aussi un système de collecte sur la masse vers les riches. Sans compter les petits avantages que procure l'utilisation privative des fonctions publiques ou tout devient marchand. La moindre installation d'entreprise dans une ville se

paie ainsi très cher. Jusqu'à 300 000 F l'emploi promis... qui ne voit pas forcément le jour! Parce que les gens n'y croient plus autant, l'État se sent obligé, en plus, de donner des cours de citoyenneté et de reprocher la dégradation de la civilité dans les banlieues et ailleurs.

C'est vraiment bien joué et digne d'un responsable en communication. Là encore, les gens ne sont pas dupes même si toute une cour de conseillers du prince de gauche définit la critique de l'État comme étant intrinsèquement poujadiste afin de contrôler les errements de la critique.

Ce n'est pas parce qu'un combat semble repris par d'autres sous une autre forme que nous devons l'abandonner. Nous devons le faire sortir de l'ornière poujadiste dans lequel il est souvent cantonné. Ce n'est pas un hasard si le poujadisme est concentré chez les petits artisans et commerçants qui ne se paient pas autant de l'action de l'État que les libéraux patentés des grandes entreprises... tout en ayant le même discours.

Mais ce n'est pas parce que la critique de l'État existe chez les poujadistes et les libéraux cyniques que nous devons taire notre critique d'un État clientéliste au service des intérêts dominants des grands groupes industriels et d'un service public détourné de sa vocation de service au public. Au contraire, il faut sortir de l'alternative entre la critique droitrière de l'État ou le statu quo actuel de soutien à l'État face aux ravages du marché. C'est là une solution qu'une nouvelle gauche, regroupée autour du *Monde Diplomatique* et de Bourdieu, essaie de nous proposer aujourd'hui.

Il y a place pour une critique anarchiste des processus de collusion entre le pouvoir politique et le pouvoir économique à travers le népotisme.

C'est pour cela que nous ne donnons nos voix, ni aux politiciens, ni aux patrons!

Most

abonnez-vous! abonnez-vous! • abonnez-

# Rencontre avec un docker des IWW

Le syndicat Industrial Workers of the World (IWW) a été le seul mouvement révolutionnaire d'importance aux États-Unis. Les IWW ont démontré que mouvement anticapitaliste pouvait émerger au sein de la classe ouvrière américaine. Constitué officiellement en 1908 à Chicago les objectifs des IWW ont toujours été clairs : « La mission historique de la classe ouvrière est de supprimer le capitalisme. L'armée des producteurs doit être organisée seulement pour la lutte quotidienne contre les capitalistes, mais aussi pour prendre en main la production quand le capitalisme aura été renversé. En nous organisant par les industries, nous formons la structure de la nouvelle société à l'intérieur même de l'ancienne. » Les IWW avec presque 100 000 adhérent(e)s certaines années, avec des luttes qui marquent encore les esprits aux États-Unis, ont pu se développer car ils (elles) refusaient un syndicalisme corporatiste ou un syndicalisme se compromettant avec le politique ou le patronat. « La période de gloire » des IWW se situe dans les années 1905-1920 même si depuis cinq ans les IWW reconnaissent un regain d'activités loin d'être négligeable. Mais si la CNT-No Pasaran et la FA, de Nantes ont invité Liam Flynn, ce n'était pas dans un but historique. Certes l'histoire est source de leçons qui peuvent enrichir notre réflexion, mais les intérêts de cette rencontre était ailleurs :

- discuter de la réalité du syndicalisme aux États-Unis et de confronter nos pratiques.
- renforcer nos liens internationaux par des rencontres directes et par des actions de solidarités concrètes.

Liam Flynn souhaitait venir à Nantes parce que l'année dernière l'Union Régionale Bretagne de la FA avait organisé avec succès une tournée avec les dockers de Liverpool. À ce titre de nouveau une rencontre au port de Nantes avait été organisée avec les docks et la C.G.T. dockers de Nantes (*Monde libertaire* du 21 mai 1998). Même si les désaccords restent nombreux (corporatisme, sexisme...), cette rencontre s'inscrit dans des échanges qui caractérisent notre internationalisme.

Aujourd'hui le seul moyen, pour assurer le développement du capitalisme et des profits patronaux, est d'instaurer une logique de déréglementation internationale : durée de travail/flexibilité, augmentation de la productivité, baisse des salaires, charges salariales, accroissement de l'intensité de travail... À travers cette rencontre Liam Flynn nous décrit comment les dockers des IWW (ILWU) résiste à la fois sur le plan national (avec la préparation d'un conflit qui peut s'avérer dur et déterminant dans le courant de l'année 1999 avec une remise en cause de leurs statut...) ou lors d'actions de solidarité avec les dockers de Liverpool ou d'Australie...

**Théo Simon pour le groupe FA de Nantes.**

## Quelques mots rapides avant de parler du syndicalisme, et plus particulièrement des IWW, sur la situation des États-Unis ?

L'image des États-Unis est souvent idyllique car c'est le pays de la démocratie et de la liberté individuelle alors que la violation des droits vis à vis des femmes, des enfants est permanente, alors qu'un racisme quasiment légal existe, alors que la pauvreté est permanente (plus de 10% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté). Cette pauvreté provoque une criminalisation sans précédent avec un taux de prisonnier(e)s sans comparaison possible dans un autre pays.

Plus de 700 000 personnes sont enfermées. Et dans le domaine carcéral le capitalisme a de nouveau montré son visage et jusqu'où pouvait conduire la logique du profit. Une fois les prisons privatisées, ces 700 000 personnes représentent une main d'œuvre idéale, flexible, sous-payée voir non payée dans des conditions que l'on peut facilement imaginer...

La prison est devenue un secteur industriel qui a un poids économique d'importance ! Le système judiciaire nie très souvent le minimum de droit élémentaire que l'on pourrait espérer dans une démocratie parlementaire. L'exemple de Mumia Abul-Jamal est à ce titre éloquent puisqu'il vient de perdre sa dernière chance de recours... Cet exemple nous montre les limites des recours en justice et que maintenant la seule chance de sauver la vie de notre camarade est de passer à l'action directe...

## Quelle est la situation actuelle pour les IWW ?

L'effondrement de l'Union soviétique et la mondialisation ont fourni une nouvelle chance pour les militant(e)s ouvrier(e)s des États-Unis. Ce changement a ouvert de nouvelles voies de communications qui nous étaient auparavant inaccessibles. L'état de la répression s'est quelque peu desserré et l'IWW a profité de cette occasion pour se redévelopper. L'IWW a aussi, à cette occasion, reconstruit et réuni le syndicat au-delà des divisions et infiltrations diverses... L'objectif de cette reconstruction était entre autres de dépasser le « Club d'Histoire du Travail » pour redevenir une organisation active. Cette re-dynamisation de notre syndicat est plus forte dans ces secteurs industriels où il existe déjà une conscience collective de classe.

Au niveau des dockers qu'en est-il ? Aux États-Unis même, nous allons

connaître un combat qui peut avoir une dimension internationale et qui devrait partir de la côte californienne : le statut ainsi que le contrat des dockers expirent en juillet 1999. Et comme l'ont montré nos récents mouvements de contestations, liés à la solidarité internationale, la renégociation de ces contrats va entraîner un conflit pouvant toucher toute la côte Est, voir plus. En effet, lors des actions de solidarité en faveur des dockers de Liverpool licenciés, un bateau fut bloqué pour finalement être chargé par des non grévistes puis boycotté au Canada, Japon... Il fut surnommé le « bateau volant » car refusé de ports en ports. Il a été finalement vendu à Taïwan sa cargaison comprise, jamais déchargée...

Le patronat a très bien compris les enjeux et le syndicat PMA (patrons des terminaux et ports.) tentent tout pour essouffler ce nouvel élan : de la tentative de division

de la classe ouvrière à la répression. Au début du mois de septembre 1998, les patrons de PMA ont amorcé deux procédures : une à la cours fédérale contre quelques dockers et une à la cour d'Oakland contre le syndicat ILWU (dockers de l'IWW). Il faut aussi noté que depuis un an suite à la solidarité et au blocage du bateau « Neptune-Jade », le NPA en se retournant contre nos avocats tente de briser, d'interdire juridiquement ce type de grève, donc toute possibilité concrète de solidarité internationale. De même, ils cherchent à obtenir tous les noms des grévistes présents sur le piquet de grève et ont demandé qu'on leur livre tous les dossiers, fax, disquettes, compte rendus de réunions... Cette répression qui s'accroît depuis un an, s'accompagne d'une violente propagande médiatique. Ainsi récemment un journal économiste a diffusé un répertoire des arrêts de travail sur une année (au nombre de 155) qui selon eux seraient des arrêts de pure complaisance. Or le travail de dock sur les ports est très dangereux. L'année dernière 14 camarades sont morts et 10 personnes ont été gravement blessées. Le nombre d'arrêts de travail n'a donc rien de surprenant et n'est qu'une conséquence d'une logique d'explo-

tation et de la recherche permanente du profit même au détriment de notre sécurité. Pour IWW « Une blessure qui touche une personne est une blessure pour tout le monde » et ce slogan, ce principe ne doit pas avoir de frontières. C'est pour cela que nous avons effectué de nombreuses actions de solidarité avec les dockers de Liverpool, d'Australie, de la Corée du Sud, de Mexico ou d'ailleurs...

Les piquets de grèves n'ont plus de « responsables officiels » afin qu'ils ne puissent pas être poursuivis en justice comme pour Robert Immerger. Lors du dernier mouvement de solidarité avec l'Australie un bateau parti d'Australie est resté 11 jours à quai avant de retourner en Australie sans être déchargé.

Nous avons bien compris dans les ports que notre solidarité internationale devait être infaillible car c'est bien d'une lutte de classe internationale dont il s'agit. Les syndicats patronaux dominent le commerce mondial et poussent à ce qu'il y ait de plus en plus de lois antisyndicales et de privatisations limitant les capacités de mobilisation des syndicats.

## Quels sont vos projets internationaux ?

Pour renforcer nos liens entre syndicats et renforcer la lutte internationale contre le capitalisme les IWW organisent une conférence internationale de solidarité à San Francisco du 1<sup>er</sup> au 5 juin 1999. La seule condition que nous posons pour la participation à cette conférence est d'être d'accord sur les trois principes suivants :

- 1) La classe des travailleurs et la classe des employeurs n'ont rien en commun.

- 2) Les travailleur(euse)s doivent prendre le contrôle de l'économie.

- 3) La classe ouvrière doit s'organiser en syndicats pour combattre la classe capitaliste.

Les objectifs de cette conférence sont multiples :

- mettre fin aux querelles de tendances pour développer un mouvement plus efficace, pour la démocratie directe et l'aide mutuelle.

- combattre la banque mondiale et les ajustements structurels, par l'action et la recherche d'alternatives.

- illustrer les connexions entre les problèmes des travailleur(euse)s, ceux de l'environnement et de la pauvreté, et d'autres problèmes dont la résolution est urgente, car nous avons besoin d'une société plus solidaire

- explorer des formes différentes d'organisation et de coopération.

Notre vœu est que lors de cette conférence (cette conférence n'est pas une fin en soit mais un outil parmi d'autres...) les organisations ouvrières et organisations spécifiques puissent se rejoindre car aucun problème n'est isolé et que nous ne pouvons pas l'être non plus. Alors que l'internationalisme capitaliste se renforce sur le plan mondial, nous ne devons pas rester isolés. De même les groupes spécifiques (lutes spécifiques homosexuelles, écologistes) doivent prendre conscience que nous ne pouvons pas combattre de manière isolée et que notre combat doit être global.

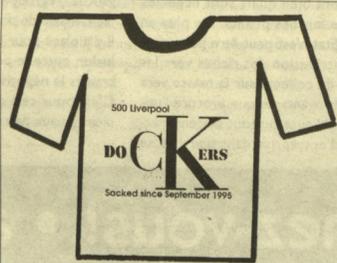
**Groupe FA de Nantes pour le Monde Libertaire**



C'est un principe de solidarité qui fonde notre conscience de classe.

Lors du dernier piquet de grève, la solidarité de tous les ouvrier(e)s a été exemplaire. Un juge a été nommé pour vérifier si le piquet de grève était franchissable ou non par les travailleur(euse)s. Il a d'abord convenu que c'était impossible pour des questions de sécurité et a proposé l'aide de la police (!). La réponse de l'ensemble des personnes présentes a été claire : un, nous refusons de franchir un piquet de grève ; deux, encore moins avec la présence de la police. Le souvenir de la grève générale de 1934 avec 6 dockers qui ont été tués par la police est toujours très présent dans les esprits.

Des vagues de répression ont aussi été entamées contre des individus. Nombre de procès ont été annulés par les juges sauf pour Rober Immerger avec des luttes en soutien dont le blocage du port le 22 Juillet dernier. Nous avons reçu le soutien d'Alice Walkern de Noam Chomsky (membre de l'IWW) ainsi que quelques élus travaillistes ou de communautés des États-Unis... Depuis pour éviter de telles situa-



**T-shirt vendu en soutien aux dockers de Liverpool**  
45 F (23 F pour le T-shirt, 8 F pour le port et 14 F pour les dockers)

**À commander au groupe FA de Nantes, c/o Le Local, 16 rue Sanlecque, 44 000 Nantes**

LECTURE

Juin 1848 de Victor Marouk  
La Commune de 1871 de C. Talès

## Aux grands massacreurs la patrie reconnaissante

Notre héritage n'est précédé par aucun testament  
René Char

TOUTES LES IDÉES, TOUTES LES VALEURS, tous les événements et les témoignages du passé peuvent donc nous servir simplement d'objet d'analyse. Il n'y a de leçons que le passé puisse nous contraindre à recevoir de lui. Tout reste ouvert et soumis à notre critique.

Tâche difficile, empêtrés que nous sommes dans l'histoire officielle, version autoritaire de l'histoire mise en boîte dans nos manuels scolaires, sacralisée par les « conservateurs », les mémorialistes, les hagiographes inféodés aux pouvoirs en place, à l'État et à ses chiens de garde.

En rééditant ces deux ouvrages, les éditions Spartacus contribuent, comme de trop rares éditeurs, à démanteler les forteresses de l'Histoire-Testament des nantis.

Marouk et Talès, comme l'avaient fait avant eux Louis Ménard, Gustave Lefrançais, Louise Michel, P.O. Lissagaray et quelques autres, revisitent l'histoire de deux opérations criminelles d'envergure contre le peuple de Paris. Ils décrivent ces deux « épurations » sociales, ces deux « saignées », ces deux « médecines » de choc destinées à guérir les amoureux de la liberté et de la justice de leurs appétits. Dans les deux épisodes on retrouvera les mêmes massacreurs : bourgeois enrichis, politiques, militaires, curés, tous acharnés à mettre en pratique à leur manière les recettes théoriques élaborées par leurs pairs ou leur prince (Napoléon III, par exemple), pour contribuer à ce qu'ils appelaient en chœur « l'extinction du paupérisme ».

Parmi les sinistres figures qui s'employèrent à figoler ces crimes de

masse, l'une se détache, celle d'un politicien roué, médiocre et veule canaille dont la soif du sang des pauvres lui vaut, encore de nos jours, d'avoir son nom sur les plaques de rue dans les villes de France : Adolphe Thiers.

### La grande repentance

Aujourd'hui qu'un ministre communiste fait voter une loi qui punit les paroles et les écrits des « falsificateurs » de l'histoire, aujourd'hui qu'est venu, à l'occasion du procès Papon, le temps de la grande repentance, que tous les corps de l'État (présidence, Conseil d'État, Ordre des médecins, magistrats, etc.) battent leur coulpe pour leur comportement passé, aujourd'hui qu'un ministre (il est vrai Africain) est condamné à la prison à vie par un tribunal international pour ses crimes contre l'humanité, va-t-on poursuivre tous les auteurs d'écrits niant ou minimisant, voire glorifiant les crimes de Thiers et de ses acolytes contre le peuple de Paris? Douze mille ouvriers parisiens et leurs familles furent massacrés en 1848, 35 000 en mai 1871. Cela suffit-il? Trop facile de se satisfaire d'un indigent repentir, ce repentir qui, disait Spinoza, n'est que le redoublement du crime.

Victor Marouk nous rappelle que le 25 février 1885 on inaugurerait une statue, place Voltaire à Paris, à la gloire de Ledru-Rollin le superbe tribun : « Orateurs et journalistes se gardèrent sans doute de rien dire du Ledru-Rollin réacteur et fusilleur, de Ledru-Rollin du 16 avril 1848 et des journées de juin... ».

De même omettra-t-on de rappeler que les Arago, Garnier-Pagès, Lamartine, Jules Favre, Louis Blanc et d'autres montagnards « qui faisaient profession d'aimer et de servir le

peuple [...] volèrent des félicitations à ses bourreaux » (décret du 28 juin 1848).

Il n'est pas inutile de rappeler, à ce propos, que Marx souhaitait la victoire des Prussiens et l'écrasement des ouvriers parisiens pour assurer la suprématie de ses doctrines sur les conceptions proudhoniennes. C'était pour lui aussi la bonne façon de mettre fin à un débat d'idées et de ne pas rester à la remorque de l'Histoire.

Archibald Zurvan

Jun 1848, de Victor Marouk, et La Commune de 1871, de C. Talès, sont publiés par les éditions Spartacus et disponibles à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris, aux prix respectifs de 70 et 85 F (port : 10 %).

LECTURE

## Ne me tuez pas Thierry Maricourt

UN ENFANT SONGE À SE JETER dans le vide, du huitième étage de son HLM. On le remarque si peu que sa mort serait peut-être, pour lui, une façon de montrer qu'il existe! Enfant mal aimé, mais pas enfant martyr; il ne prend pas de coups. Il ne prend rien, en fait, et surtout pas d'amour. Et c'est peut-être pire encore. Sa douleur est invisible, intérieure, secrète et terriblement destructrice. À travers ses yeux, dessillés sur la laideur du quotidien mais qui connaissent aussi la puissance du rêve et de l'évocation, se dessine, en demi-teinte, la vie de ceux et celles qui l'entourent. Sa mère, d'abord, qui paraît ne jamais le voir, plus préoccupée par le billet de loto qu'elle vient d'acheter que par ce gamin pour qui elle n'éprouve que haine ou indifférence. Et puis les autres: la cité, l'école, les chats crevés que l'on torture un peu - juste pour voir -, les éducateurs, les mouches. Son univers, leur univers.

Sans forcer le trait, Thierry Maricourt, dans un style épuré, allant à l'essentiel, parle de ce que l'on tait d'ordinaire: de la souffrance d'un enfant, révolté par ce qu'il voit et entend, et dont les rêves ne s'accommodent plus de cet avenir qu'il devine, et de tout ce qui l'étouffe déjà... jusqu'à le pousser dans le vide? Personne n'est directement mis en accusation, si ce n'est la société elle-même, qui génère tant d'inégalités et de désespoir. Mais, pour cet enfant « pas comme les autres » qui rêve sa vie avant de la vivre, des fils se tendent, sauveteurs, qui empêchent finalement la chute dans le vide: la révolte, l'écriture, les livres... C'est pour pouvoir témoigner que l'enfant choisit la vie. Après *Plaidoyer pour Ravachol* un roman remarquable qui va bien au-

délà du mythe de l'anarchiste poseur de bombe; après *Adèle au-delà de l'ombre*, un livre comme un long poème où la prison, omniprésente, broie les vies et les amours; après *Il était l'homme qui marchait sur les mains* sur la vie d'un écrivain prolétarien dans les années d'après-guerre, Thierry Maricourt offre un nouveau roman, superbe, et démontre à ceux et celles qui en doutaient encore, qu'il a l'étoffe d'un

grand écrivain. Il est de ceux qui témoignent, et dont on n'oublie pas les mots, parce qu'ils sont l'essence même de la vie.

Cathy Ytak.

*Plaidoyer pour Ravachol*. Editions Encreage. *Adèle au-delà de l'ombre*. Editions Ressouvenance. *Il était l'homme qui marchait sur les mains*. Editions Méréal. *Ne me tuez pas*. Editions du Cherche midi. Tous ces livres sont en vente à la librairie du Monde libertaire.

## Examen de minuit de Danièle Dubroux

Étonnante Danièle Dubroux. Puisque son univers très particulier de femmes qui tantôt parlent et tantôt agissent est exploré dans tous ses films précédents, on croit évidemment savoir comment ce film va se dérouler. Raté. Ce film est une surprise en mouvement pour ne pas dire une surprise mouvementée. Aucune des histoires dont le film déroule les idées et les personnages ne se passe comme on croit. De rebondissement en rebondissement l'histoire de Sérène, jeune fille aux idées de roman photo « il me faut un homme pour me protéger » se passe à l'improviste. Elle improvise donc. Somnambule en plein jour, elle ne voit qu'après! Qu'elle séduise un agriculteur ou qu'elle essaye de consoler un écrivain avec une névrose carabinée, elle agit impulsivement, au gré de ses sentiments et de ses impressions. À la base de ce film, il y a des couples en formation et des discussions sur les liens qui se font et les liens qui se défont.

Sérène traverse le film et les lieux sans pouvoir s'attacher, sans pouvoir rester, car les personnes qui la rencontrent l'agrippent. Elle ne veut se laisser ni retenir, ni enfermer contre son gré.

Libre de ses choix, la fin du film vous surprendra. Le choix des lieux est aussi une nouveauté chez Dubroux. Ses personnages n'existaient pas en dehors des villes. Son cinéma était citadin, portait la marque de notre enfermement dans l'espace urbain. Dans *Examen de minuit*, la campagne, les bêtes, les machines agricoles etc ne délimitent pas seulement une certaine campagne et ses cultures. Serge Riaboukine campe un agriculteur plus vrai que nature. On a l'impression de renifler la bouse de vache. La sérénissima jeune fille est une découverte: Julie Depardieu. L'écrivain que la muse improvisée amuse est François Cluzet, époustouffant de talent. Et ainsi de suite. Le film se déguise comme on boit un petit blanc au comptoir. Sans être pressé. En discutant le coup. Et comme d'habitude, Danièle Dubroux est devant et derrière la caméra. Quel talent!

Heike Hurst. (Fondu au Noir)

### RADIO LIBERTAIRE • 89.4 MHz

jeudi 19 novembre à 20h 30 :

*Microclimats* : avec le réseau Voltaire.

vendredi 20 novembre à 16 heures :

*Reflex* : avec le dessinateur Luz de Charlie hebdo.

samedi 21 novembre à 11 h 30 :

*Chronique syndicale* : Les intermittents du spectacle CNT en lutte ; Les chanteurs-livreurs .

samedi 21 novembre à 13 h 30 :

*Chronique rebelle* : avec René Berthier, auteur de « Israël-Palestine, mondialisation et micronationalisme ».

samedi 21 novembre à 19 heures :

*Longtemps je me suis couché de bonne heure* : avec Jean-Luc Douin, pour son « Dictionnaire de la censure au cinéma ».

mardi 24 novembre à 22 h 30 :

*Jazz en liberté* : Gabor Szabo quintet en public (1967) ; Derek Bailey/Joelle Léandrré duo (1997) ; James blood Ulmer quartet (1978) ; Gérard Marais sextet (1997) ; Bruce Eisenbeil trio (1997).

mercredi 25 novembre à 10h 30 :

*Blues en liberté* : Harmonica et blues.

## Mandat d'exécution imminent pour Mumia Abu Jamal

**L**A COUR SUPREME DE Pennsylvanie vien de rejeter la requête de révision du procès.

Une nouvelle fois la justice américaine a débouté mumia Abu Jamal dans sa demande d'un nouveau procès équitable. Fort de la décision de la cour suprême de Pennsylvanie, le gouverneur Tom Ridge peut dans les jours qui suivent signer le mandat d'exécution comme il l'a déclaré récemment. Mumia Abu Jamal se trouverait alors en phase 2, c'est-à-dire à l'isolement complet, n'ayant plus comme ultime recours que le bon vouloir de la cour suprême fédérale. Nous arrivons au terme de 16 ans de bataille juridique, devant l'ultime juridiction des Etats-Unis qui peut refuser ne serait ce que d'examiner l'affaire. La sentence pourrait avoir lieu dans soixante à quatre vingt dix jours.

En 1982 Mumia Abu Jamal a été condamné à mort à la suite d'un procès raciste et truqué, pour le meurtre d'un policier, D. Faulkner. Depuis, les efforts des avocats de Mumia ont permis, grâce à l'argent récolté par d'importantes mobilisations internationales, de retrouver des témoins capitaux pour sa défense.

Véronica Jones a déclaré, en 1996, devant un tribunal, avoir témoigné contre Mumia Abu Jamal sous pression policière alors qu'elle était, elle même, en proie à des ennus juridiques. Pamela

Jenkins amie de Cynthia White, principal témoin à charge, affirme en 1997, que celle-ci aussi a reçu des menaces de la police de Philadelphie lors du premier procès en 1982. Le fait le plus étonnant est qu'elle affirme avoir vu Cynthia White en compagnie de deux policiers en 1997 alors que la police la déclare disparue depuis 1987.

D'autres éléments « troublants » confirment notre sentiment d'iniquité : - Le juge A. Sabo qui a mené le procès en 1982 appartient au même syndicat d'extrême droite que l'agent D. Faulkner : l'ordre fraternel de la police.

- Le juge A. Sabo a fait arrêter Véronica Jones à la barre du tribunal alors qu'elle venait de produire un témoignage sur les pressions policières qu'elle avait subies en 1982.

- Quatre témoins déclarent avoir vu une personne s'enfuir en courant du lieu de la fusillade, aucun ne sera entendu par le juge.

- Le médecin légiste conclut que la balle extraite de corps de Faulkner était du calibre 44, l'arme de Jamal un 38...

On peut se demander alors pourquoi un tel acharnement ? la réponse s'impose d'elle même : À cause des activités politiques de Mumia Abu Jammal, membre des Blacks panthers depuis 1969. Le FBI possède un rapport de 800 pages sur M.A. Jamal ce qui est révélateur de l'intérêt qui lui était porté.

Aujourd'hui plus que jamais la situation est grave. Des rassemblements ont déjà eu lieu à Paris, Marseille, Strasbourg... Seule la mobilisation internationale pourra sauver Mumia Abu Jamal. Que faire ?

Informez et mobilisez autour de vous. Appeler au boycott du tourisme vers la Pennsylvanie Utiliser tous les moyens de communication dont vous disposez : presse, radio... Ecrire au gouverneur Tom Ridge pour l'obliger à ne pas signer l'arrêt de mort !

En 1995 déjà une forte mobilisation internationale avait empêché l'exécution de Jamal, ses avocats vont tenter l'impossible sur le plan légal mais c'est à nous de montrer une détermination suffisante pour faire reculer Tom Ridge. Il existe des comités de soutien dans quelques villes en France. Ecrivez nous si vous souhaitez les rencontrer (2).

Non au lynchage légal, non à la peine de mort. Liberté pour Mumia Abu Jamal. Xavier. - groupe « Un autre futur », comité de soutien à Mumia.

(1) : Tom Ridge, Main capitol building room 225 Harrisburg PA 17 120, USA Fax: 001 717 783 3369

Vous pouvez aussi écrire à : Ambassade des Etats-Unis en France, 2, avenue Gabriel, 75 008 Paris. fax: 01 42 66 97 83 (2) Comité de soutien à MAJ c/o L'Antre Anar, 5, rue Jeanne d'Arc, 34 000 Montpellier.

### NOISY-LE-GRAND

## Contre la haine et la censure

**L**E 11 NOVEMBRE 1997 ÉTAIT INAUGURÉE à Noisy-le-Grand une chapelle intégriste, construite et fréquentée par la « fraternité saint Pie X ». Le Collectif noiséen de vigilance contre le fascisme organisait le jour même une manifestation qui fit un certain bruit : les intégristes étaient malvenus. Un an plus tard, le collectif envisageait de commémorer à sa manière l'événement. Le maire de la ville, Pajon, celui-là même qui a accordé le permis de construire la chapelle, le même qui poursuit le Monde libertaire pour diffamation (audience le 16 novembre), refusa au collectif de lui louer une salle ce 11 novembre.

La manœuvre, si grossière qu'elle soit, n'est pas sans intérêt, puisque c'est par ce genre de mesquinerie qu'il peut espérer émusser, voir pourrir la vie du collectif. Qu'à cela ne tienne, la Fédération anarchiste prenait l'initiative d'organiser une manifestation le jour prévu. Nous étions plus d'une centaine dans les rues de Noisy ce 11 novembre. La C.N.T. était présente avec ses drapeaux noir et rouge ; quelques militants d'autres organisations Scalp et Ras l'front se sont joints individuellement au cortège. De nombreux sympathisants surtout s'étaient mobilisés pour l'occasion, prévenus par voie d'affiches, tracts, émissions de radios (Radio libertaire) et de télé (Ondes sans frontières). Résultat : une manif qui tenait la rue !

Arrivés devant la mairie... une vingtaine de flics en barraient l'accès et des CRS étaient planqués derrière. Prise de parole de la C.N.T. et de la F.A. et reprise du slogan : « L'extrême droite s'installe, Pajon fournit les pierres ». Il faisait beau et les fenêtres de la mairie étaient ouvertes... Un certain nombre de personnages sont venus voir ce qui se passait au balcon, parmi lesquels nous avons pu reconnaître un élu F.N. et un élu Vert à ses côtés puis le premier adjoint est venu faire rentrer tout le monde et fermer la fenêtre. Ces messieurs étaient probablement en train de banqueter, pardon commémorer officiellement... Nous les avons donc dérangé et ça fait quand même plaisir... Nous avons rappelé au maire que nous ne l'oublions pas devantage que la chapelle. Tous le savent.

GL

## La poudre de Perlinjospin

quelque « micro-projet économique ». Il est évident que ce projet, qui reste malgré tout dans la bonne vieille tradition des relations en la « Francafrique » et la métropole, a peu de choses à voir avec un partage des richesses. L'immigration et sa gestion ont toujours servi de monnaie d'échange entre les gouvernements des anciennes colonies et la France et les conventions bilatérales ne sont pas une nouveauté. Mais il s'agit peut-être d'un pas de plus dans la mise en place masquée de quotas, mieux à même de répondre aux visées étatiques.

### Un objectif européen

Ces fameux visas à entrées multiples sont également un formidable aveux :

ils vont être créés parce qu'il est extrêmement difficile d'obtenir des visas pour la France. C'est ce qu'on appelle la fermeture des frontières. Cette innovation est donc en quelque sorte une faveur qu'on accorde aux déboutés de la régularisation et à ceux qui quittent volontairement la France, sans rien remettre en cause de l'essentiel : la fermeture des frontières. Plus que jamais, l'heure est à l'Europe forteresse. La ratification prochaine du Traité d'Amsterdam va étendre à l'ensemble des pays européens les accords de Schengen et la Convention de Dublin en matière de droit d'asile. L'heure est à l'harmonisation des politiques européennes en la matière. En ce sens, la « régularisation » actuelle des sans-papiers en Italie est

suite de la première page

tout à fait significative : dans le cadre de sa nouvelle politique de quotas (définie par la gauche au pouvoir), le gouvernement a décidé de régulariser 38 000 sans-papiers, pas un de plus. Régularisation selon un critère à peine plus cynique que ceux de la circulaire Chevènement : les premiers à s'inscrire seront les premiers servis. Les autres iront s'expulser ailleurs.

Bertrand Dekoninck  
groupe Humeurs noires (Lille)

(1) Cf L'Humanité du 6 novembre  
(2) Citation du 11 septembre reprise dans Le Monde du 31 octobre  
(3) Si l'Office des Migrations Internationales constate sa « réinsertion effective » dans le pays d'origine 6 mois après son retour, Le Monde du 5 novembre.

## Concert de soutien à Radio libertaire

avec Les Chanteurs livreurs,  
Lou Saintagne  
et Jean Guidoni

le 23 novembre à partir de 19 heures  
au Trianon (80 bd Rochechouart, Paris 18<sup>e</sup>)  
PAF : 150 F (prévente ou carte d'auditeur : 120 F).

## A G E N D A

### Jeudi 19 novembre

**DIEPPE** : Le groupe Clément Duval de la F.A. présente « Louise Michel », une pièce de théâtre adaptée des Mémoires de Louise Michel et jouée par la comédienne Marie Daude, à 20 h 30 à la maison Jacques-Prévart. Une discussion suivra le spectacle.

### vendredi 20 novembre

**MONTPELLIER** : Lecture publique de lettres de poilus, suivie d'une projection-débat à partir du film « Les Sentiers de la Gloire » de Kubrick, à 20 h 30 à l'Antre Anar, 5 rue Jeanne d'Arc.

**NIORT** : Le SCALP organise une conférence-débat « FN et culture » avec des intervenants du réseau No Pasaran à 20 h 30 au foyer des jeunes travailleurs de l'Atlantique, 147 rue Clou-Bouchet. PAF : 10 F.

### samedi 21 novembre

**BOURGES** : Le groupe Brassens de la F.A. organise une conférence sur la mondialisation du capitalisme. Comment ça marche ? Comment organiser la résistance ? A 20 h 30 à l'hôtel des syndicats (rue Michel de Bourges, près de la poste).

**CHELLES** : Projection de la vidéo « Rudolf Rocker » suivie d'un débat avec Heiner Becker (revue Itinéraire) organisée par le groupe Sacco et Vanzetti de la F.A. à 20 h 30, 1 bis rue Emilie.

**NIORT** : Le SCALP organise un concert (funk, fanfare, sound system) à partir de 14 heures au foyer des jeunes travailleurs de l'Atlantique, 147 rue Clou-Bouchet. Expo photos, sculpture, perfo peinture, graf... PAF : 10 F.

**LYON** : La commission santé de l'Union locale Lyon de la F.A. vous invite à un débat sur « les politiques de santé et de protection sociale » à 15 heures à la Librairie La plume noire, 19, rue Pierre-Blanc (1<sup>er</sup>).

**ORLÉANS** : Le groupe El Quico de la F.A. organise une conférence sur la mondialisation du capitalisme. Comment ça marche ? Comment organiser la résistance ? A 14 h 30 à la salle des Chats Ferrés (rue des Chats Ferrés).

**ROUEN** : Le groupe de la F.A. présente « Louise Michel », une pièce de théâtre adaptée des Mémoires de Louise Michel et jouée par la comédienne Marie Daude, à 20 h 30 au théâtre de l'Atelier, quai Gaston Boulet. Une discussion suivra le spectacle.

### vendredi 27 novembre

**TOULOUSE** : Le groupe Albert Camus de la F.A. organise une conférence-débat à 20 h 30 au local de la FOL, 31 rue des Amidonniers. Le thème : l'éducation libertaire, c'est quoi ? avec Bernard Lebœuf.

### samedi 28 novembre

**ANGERS** : Le groupe Malatesta de la F.A. organise une journée de soutien à l'école libertaire Bonaventure avec collecte de matériel scolaire, débat à 17 h 30 avec des intervenants de l'école, qui pourra se poursuivre à 20 heures lors d'un repas. Le tout à l'Étincelle, 26 rue Mailié.

**AUCH** : La FA, la CNT, le cercle d'études Lissagaray organisent une conférence-débat sur l'éducation libertaire. Introduction par Max Biro et conférence de B. Lebœuf. Le tout se déroulera salle d'Embats à 20 h 30.

**BRUXELLES** : À l'occasion de la publication du nouveau numéro de la revue Itinéraire consacrée à Élisée Reclus, le Centre Libertaire de Bruxelles vous invite à une conférence-débat sur le thème « Élisée Reclus. Anarchiste-géographe, géographe-anarchiste. Mettre ses convictions au service de la science. Mettre la science au service de ses convictions ». À 20 heures à l'Institut des Hautes Études de Belgique (bâtiment de Sociologie), 44 avenue Jeanne.

**LOUVIERS (EURE)** : Les groupes normands de la F.A. et la Libre Pensée de l'Eure organisent une conférence-débat sur : Témoins de Jéhovah, main-basse sur la ville à 15 heures, 11 rue Pierre Mendès-France (mairie).